

radiofrance

Description de l'environnement de travail

Radio France est une société nationale de radiodiffusion constituée sous la forme d'une société anonyme à capitaux publics dont l'Etat est l'unique l'actionnaire.

Premier groupe radiophonique français, Radio France s'appuie sur six chaînes complémentaires (France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Fip et Mouv'), ainsi que sur les 44 stations locales composant le réseau France Bleu.

Radio France est aussi une entreprise culturelle de référence en France à travers la richesse des programmes de ses chaines et l'activité de ses quatre formations musicales (Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France et Maîtrise de Radio France) auxquelles s'ajoute l'Orgue de Radio France.

Classée monument historique en 2018, « la Maison ronde » s'est donnée pour mission d'être un lieu de transmission pour les jeunes générations, un lieu de création, de partage et de mixité sociale. Radio France met en œuvre un projet éducatif, culturel et radiophonique, décliné autour du triptyque « Créer, partager et transmettre ». Depuis près de vingt ans, les formations musicales et leurs équipes pédagogiques travaillent à la transmission et l'ouverture à la musique classique pour les publics scolaires. En 2014, l'offre éducative s'est enrichie avec des ateliers radio et musicaux et des visites du bâtiment. Une convention autour de l'éducation artistique et culturelle lie les ministères de l'Education nationale, de la Culture et de la communication, les trois académies d'Ile-de-France et Radio France.

Au sein de la direction de la musique et de la création, le département Education et développement culturel propose aux établissements scolaires des concerts, ateliers, visites, rencontres avec des professionnels et formations pour les enseignants. Il pilote également des projets qui s'adressent au champ social, aux hôpitaux et aux prisons. Chaque année l'Orchestre National de France accompagne 120 amateurs pour deux concerts (Viva l'Orchestra!) tandis que l'Orchestre Philharmonique de Radio France accompagne et soutient les classes du réseau Orchestre à l'école.

Le portail numérique « VOX, ma chorale interactive » lancé en 2018 dans le cadre du Plan choral soutient activement les enseignants dans la mise en place de chorales et pour leur fournir des outils pratiques. Le département Education et développement culturel est l'interlocuteur privilégié de l'Education nationale.

Profil recherché:

- Enseignant(e) en éducation musicale
- Enseignant(e) disciplines littéraires ou scientifiques
- Enseignants expérimentés, volontaires et opérationnels, sensibilisés aux problématiques de l'éducation artistique et culturelle
 - Savoir-faire :
- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle en équipe et en partenariat
- Capacités rédactionnelles
 - Connaissances :
- Connaissances en musicologie
- Connaissance des dispositifs d'éducation artistique et culturelle
- Maitrise des outils informatiques
 - Qualités personnelles :
- bon relationnel et grand sens du travail en équipe
- sens de l'organisation
- réactivité et adaptabilité
- disponibilité sur certaines productions
- force de proposition pour inventer et coordonner des projets

Missions principales

Le/La professeur(e) relais sera associé aux actions à destination du public scolaire.

Il/Elle travaillera en lien étroit avec les professeurs-relais des académies de Créteil et Versailles pour une complémentarité des disciplines. Sa présence le jeudi est souhaitée.

Il/Elle mettra en œuvre les missions confiées en respectant le projet pédagogique de Radio France et les activités éducatives déployées autour de la sensibilisation à la musique classique par l'écoute et la pratique, autour du média radio et de l'éducation aux médias, ainsi qu'autour de la notion de métiers. Il/elle pourra être force de propositions sur les activités pédagogiques mises en place à Radio France ou dans des établissements scolaires.

1. Communication avec les établissements scolaires

- * Information et recherche d'établissements scolaires n'ayant pas connaissance de l'ensemble des activités pédagogiques de Radio France (notamment via les professeurs Référents Culture en lycées et la DAAC), avec entre autres pour objectifs de cibler les établissements éloignés, ceux qui ont peu ou pratiquement pas de projets culturels et les filières professionnelles
- * Information et sensibilisation des autres établissements qui connaissent l'offre pédagogique de Radio France
- * Information sur les offres du Pass culture.

II. Formations, rencontres avec enseignants

- * Être une force de proposition pour les formations ou rencontres avec des enseignants inscrites dans le cadre du Plan académique de formation, et autres dispositifs (de formation ou de rencontres avec enseignants) mis en place par les DAAC et le CLEMI
- * Assurer le suivi et l'accueil (si possible) de ces formations
- * Accompagner les formations liées au chant choral et à "VOX, ma chorale interactive"
- * Être le référent/la référente auprès des enseignants pour le projet choral annuel mené avec des établissements parisiens tant d'un point de vue pédagogique qu'organisation du plan de travail pédagogique

III. Mise en place et coordination de différents dispositifs d'éducation artistique et culturelle

- * Coordination du projet interacadémique "Ecole des ondes" pour son académie
- *Opérer la mise en place et le suivi du jumelage de Radio France avec le Réseau d'éducation prioritaire partenaire
- * Contribution à la mise en place de Parcours EAC, de projets de classes à PAC ...

IV. Contribuer à la définition des contenus des activités pédagogiques et de médiation de Radio France en lien avec les métiers, les savoir-faire et l'identité de ses antennes

- * Faire le lien entre les activités pédagogiques et les objectifs d'enseignement
- * Contribuer à intégrer la notion de métiers à certaines activités proposées
- V. Elaboration de supports et ressources pédagogiques destinés aux enseignants pour la préparation des élèves du premier et du second degré en vue de leur participation aux activités pédagogiques et de médiation que propose Radio France, au premier rang desquels figurent les concerts et les répétitions générales. Ces dossiers pédagogiques permettent à l'enseignant de préparer en classe sa venue ou de la poursuivre, en lien avec les programmes de l'Education nationale.

Professeur relais de la DAAC

Le professeur relais intègrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Paris et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau.

Il devient relais de la DAAC au sein de Radio France et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre Radio France et la DAAC.

Conditions

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires dans l'académie de Paris

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du <u>Décret 2015-475 du 27 avril 2015</u>.

Dans ce cadre, l'enseignant-e percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de Missions Particulières (IMP)¹ ce qui équivaut à trois fois deux heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines sur l'année. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement.

OU sera déchargé de ...h/ semaine, correspondant à ...de travail effectif sur la base de 36 semaines annuelles

La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité. Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

1 Une IMP = 1250 €

 $^{^{1}}$ Une IMP = 1250 euros